

Un formidable tandem Champlain et Dupont-Gravé

Denis Vaugeois

Numéro 92, mars 2008

400 ans : regards sur Québec

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/7140ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (imprimé)

1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Vaugeois, D. (2008). Un formidable tandem : Champlain et Dupont-Gravé. *Cap-aux-Diamants*, (92), 10–15.

UN FORMIDABLE TANDEM CHAMPLAIN ET DUPONT-GRAVÉ

PAR DENIS VAUGEOIS

Dans les ports de France, le nom de Samuel de Champlain est sur toutes les lèvres. Son voyage en Amérique, d'où il est rentré en 1601, fait rêver les marins français. Quelques privilégiés ont pu parcourir le *Brief discours des choses plus remarquables que Samuel Champlain de Brouage a reconneues aux Indes occidentales* qui a comblé le roi tellement désireux d'en savoir davantage sur les possessions espagnoles.

L'excitation est grande. À défaut de pouvoir se rendre aux Antilles, au Mexique ou en Floride, les marchands de Saint-Malo et de Rouen critiquent le monopole que Henri IV a pris l'habitude d'octroyer à un de ses protégés pour lui permettre de financer un début de colonisation outre-Atlantique.

Au début de 1603, une commission d'enquête se réunit à Rouen pour entendre les protestataires et faire des recommandations au roi. Le *statu quo* est finalement maintenu. Le calviniste Pierre de Chauvin de Tonnetuit conserve son monopole, c'est-à-dire que lui seul peut faire la traite des fourrures tant en Acadie qu'au Canada. Il meurt toutefois avant de pouvoir organiser une nouvelle expédition. Aymar de Chaste se propose alors pour la succession. Rentré d'une mission spéciale

en Angleterre, il a participé à la commission d'enquête. Il est curieux de connaître les possibilités de ce monopole. « Homme très honorable, bon catholique, grand serviteur du roi, écrit Champlain dans son bilan publié en 1632, bien qu'il eût la tête chargée d'autant de cheveux gris que d'années, voulait [...] consommer le reste de ses ans au service de Dieu et de son Roi ».

L'HOMME DE LA SITUATION

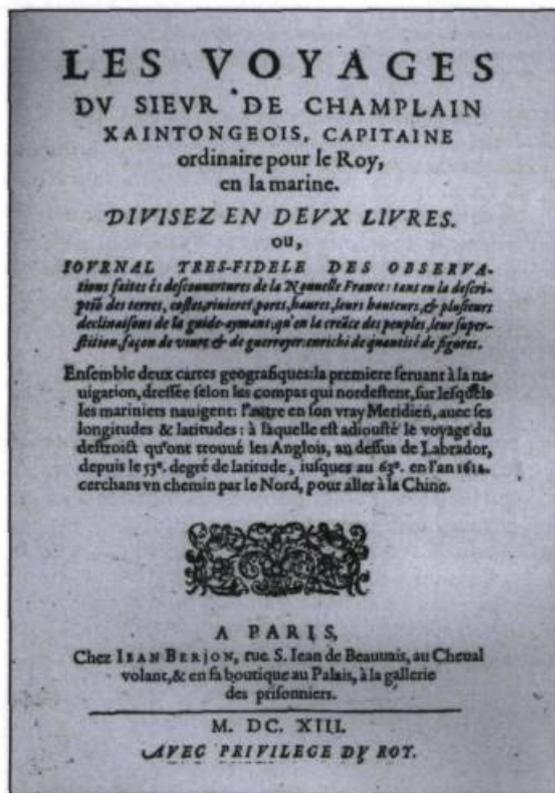
Aymar de Chaste se tourne tout naturellement vers Champlain, devenu indépendant de fortune par le legs de son oncle provençal et auréolé par son mystérieux voyage.

Ce dernier accepte d'accompagner le capitaine François Dupont-Gravé (ou Gravé, sieur du Pont) au Canada sous réserve « du commandement de Sa majesté à laquelle, écrit-il, j'étais obligé tant de naissance que d'une pension de laquelle il m'honorait ». C'est ainsi que Dupont-Gravé fut prié, par lettre officielle de Louis Potier de Gesvre et « secrétaire des commandements », de prendre Champlain à son bord et de l'assister « de ce qui lui serait possible en cette entreprise ». Champlain, de son côté, doit « en faire fidèle rapport » au roi.

Champlain est décidément en bonne compagnie. Dupont-Gravé est un habitué du Saint-Laurent et de ses habitants. En 1599, il a proposé l'établissement d'un poste permanent à Trois-Rivières. Son second choix était une pointe à proximité de l'île d'Orléans que les Algonquins nommaient « Québec ». Le cartographe Guillaume Le Vasseur a d'ailleurs bien indiqué ces deux endroits sur sa remarquable carte datée de 1601. L'année précédente, Chauvin avait tout de même arrêté son choix sur Tadoussac contre l'avis de Dupont-Gravé. Pour ce dernier, l'endroit pouvait convenir comme poste de traite, mais non comme lieu d'établissement permanent.

À noter que « Québec » a remplacé Stadaconé. Les Iroquoiens sont d'ailleurs disparus, ce que ne manque pas de souligner Champlain : « En ce temps-là [à l'époque de Cartier] le pays était plus peuplé de gens sédentaires qu'il n'est à présent. » Champlain ne formule pas d'explications. Les historiens ont longtemps cru que les guerres en étaient responsables; aujourd'hui ils s'interrogent plutôt sur l'impact des épidémies provoquées par la présence des Européens, soulignant principalement les ravages de la variole. L'explorateur se limite à tenir pour acquis que Sa Majesté avait « le sain désir d'y envoyer des peuplades ».

Samuel de Champlain.
Les voyages du sieur de Champlain Xaintongois, capitaine ordinaire pour le roy, en la marine, divisez en deux livres... Paris, Chez Jean Berjon. 1613. (page de titre).
(Collection privée).



UNE ALLIANCE LOURDE DE CONSÉQUENCES

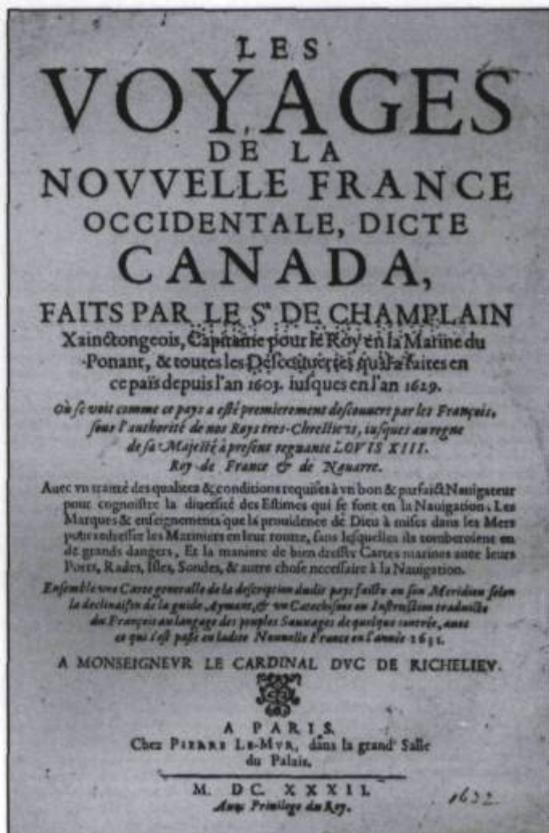
Pour ce voyage de 1603, Dupont-Gravé ramène, à bord de la *Bonne-Renommée*, deux « Indiens » qui avaient été reçus par Henri IV. À leur arrivée, la population de Tadoussac est en pleine tabagie. Le grand sagamo Anadabijou écoute attentivement les deux émissaires. Le roi leur a fait « bonne réception » ; ils assurent, rapporte Champlain dans son rapport intitulé *Des Sauvages* et qu'il fera publier « par privilège du roi », en novembre 1603, que « sadite Majesté leur voulait du bien et désirait peupler leur terre ». Surtout, ajoutent-ils, Sa Majesté désire « faire la paix avec leurs ennemis (qui sont les Iroquois, précise Champlain) ou leur envoyer des forces pour les vaincre ». Anadabijou a le sens du protocole. Son idée est arrêtée, mais il fait d'abord distribuer du pétun (tabac) à ses invités, Dupont-Gravé en tête. « Ayant bien pétuné, il commença sa harangue [...] fort content d'avoir sadite Majesté pour grand ami [...] et fort aise que sadite Majesté peuplât leur terre et fit la guerre à leurs ennemis ». Les alliances « franco-indiennes » qui devaient rendre possible la Nouvelle-France venaient de naître. Anadabijou et Dupont-Gravé avaient jeté les bases de l'Amérique française. Cohabitation et métissage seront au rendez-vous.

Pendant que la traite se fait en ce début de l'été 1603, Champlain explore les environs et remonte le Saguenay aussi loin que possible. Les Amérindiens lui parlent d'un lac important, mais ils refusent de l'y conduire « ni aucun de nos gens », comme il l'avouera plus tard (1632). Bien plus, « lesdits Sauvages du nord disent qu'ils voient une mer qui est salée », ajoute-t-il. La découverte de cette baie par Henry Hudson sera une des grandes frustrations de Champlain.

À défaut d'aller vers le nord, Champlain se laisse guider jusqu'aux rapides Saint-Louis (Lachine) par Dupont-Gravé. Tout au long du trajet, il s'extasie devant les « rivières, rochers, îles, terres, arbres, fruits, vignes et beaux pays qui sont depuis Québec jusqu'aux Trois-Rivières ». Il partage le point de vue de son guide et compagnon de voyage : « ce serait un lieu propre pour habiter et on pourrait le fortifier promptement ».

CHAMPLAIN, LE CHOIX DE DUGUA DE MONS... OU L'INVERSE

À son retour en France (1603), Champlain apprend le décès d'Aymar de Chaste. Fort affligé, il s'inquiète et cherche « un Seigneur de qui l'autorité fut capable de repousser l'envie ». « Je sais, poursuit-il, qu'aussitôt plusieurs marchands de France qui avaient intérêt en ce négoce, commençaient à faire des plaintes de ce qu'on leur interdisait le trafic des pelleteries, pour le donner à un seul ». Il quitte rapidement Honfleur pour aller trouver Sa Majesté, « à laquelle je fis voir, raconte-t-il, la carte du dit pays, avec le discours



Samuel de Champlain.
*Les voyages de la Nouvelle
France Occidentale, dicte
Canada...* Paris, Pierre
Le-Mur, 1632 (page de titre).
(Collection privée).

fort particulier que je lui en fis, qu'elle eut fort agréable, promettant de ne laisser ce dessein, mais le faire poursuivre et de le favoriser ». « La Providence (mais Champlain ne l'a-t-il pas aidée?), écrit Jean Glénisson, l'excellent biographe de Champlain, voulut que le successeur fût aussi saintongeais : Pierre Dugua de Mons [...], vétéran, sous la bannière royale, – comme Chaste, comme Pont-Gravé, comme Champlain lui-même –, de la campagne de Bretagne, qui, mettant un terme aux guerres civiles, a permis aux Français de reprendre l'exploration du monde ». Henri IV n'oubliait pas tous ses fidèles partisans qui lui avaient permis de repousser les Espagnols et de signer en l'espace de quelques semaines la Paix de Vervins (2 mai 1598) après avoir donné un certain répit aux protestants par la proclamation de l'édit de Nantes (13 avril 1598).

Le roi a tôt fait de céder aux démarches de Dugua de Mons et lui accorde, d'un trait de plume, le fameux monopole contre l'avis de son principal ministre, Maximilien de Béthune, duc de Sully, et malgré les protestations des marchands de Bretagne et de Normandie. Dugua de Mons est déjà allé au Canada, sans dépasser toutefois Tadoussac, jugeant qu'il s'agit d'un « fâcheux pays ». « Ce peu qu'il avait vu, rappelle Champlain en 1632, lui avait fait perdre la volonté d'aller dans le grand fleuve Saint-Laurent ». Dugua de Mons opte pour l'Acadie, contrée « d'un air plus doux et plus agréable », plus accessible et plus propice à l'agriculture. Aussi ambitieux qu'habile, il réunit des marchands de Rouen, de

Saint-Malo, de La Rochelle et de Saint-Jean-de-Luz et forme une puissante compagnie. Le capital ne suffit pas; il mise aussi sur Champlain et Dupont-Gravé. L'expérience acadienne sera pénible; arrivé en juin 1604, le sieur de Mons doit rentrer dès 1605. Champlain le suit en 1607 après avoir exploré plus de 2 000 kilomètres de côte.

**CETTE FOIS EST LA BONNE!
DE MONS ÉCOUTE CHAMPLAIN
ET DUPONT-GRAVÉ**

Le bilan d'ensemble n'est pas rose. Les « vaines tentatives », selon l'expression de l'historien Marcel Trudel, s'additionnent, depuis Jacques Cartier d'ailleurs. Le mauvais sort semble bien donner raison à Sully. Dans une lettre de février 1608, adressée au président Pierre Jeannin, l'un des protecteurs de Champlain, le ministre se vide le cœur. Il juge « la conservation et possession de telles conquêtes [des établissements français en Amérique], comme trop éloignées de nous et par conséquent disproportionnées au naturel et à la cervelle des Français ». « Je reconnais, à mon grand regret, admet-il, n'avoir ni la persévérance ni la prévoyance requise pour telles choses ». Comme s'il voulait se convaincre lui-même, il ajoute encore « que les choses qui demeurent

Cette illustration de C.W. Jefferys montre Samuel de Champlain surveillant la construction de son « Abitation ». (Banque d'images de Cap-aux-Diamants, 2004-3729).



séparées de notre corps par des terres ou des mers étrangères ne nous seront jamais qu'à grand charge et à peu d'utilité ».

Henri IV peut s'appuyer sur Sully pour tout ce qui concerne le royaume, sauf ses projets coloniaux. Même sans budget, le roi s'entête et renouvelle au sieur de Mons son monopole au moins pour un an. Le 7 janvier 1608, un avis est envoyé à tous les officiers de justice du royaume de respecter et de faire respecter le monopole commercial accordé au sieur de Mons qui se laisse convaincre par Champlain de se diriger cette fois vers le Saint-Laurent.

En avril 1608, à une semaine d'intervalle, Dupont-Gravé et Champlain reprennent la mer à destination de Tadoussac. Les Basques les ont précédés. Dupont-Gravé est gravement pris à partie. Champlain se porte à sa défense. Il engage le dialogue, calme les esprits. En apparence du moins. Il découvrira quelques jours plus tard que les Basques ont eu le temps de soudoyer quatre de ses hommes.

Dans les circonstances, Dupont-Gravé peut difficilement s'adonner à la traite et se limite à quelques échanges. Désireux de soigner la blessure reçue lors de l'échauffourée avec les Basques, il décide d'accompagner Champlain vers Québec. Car c'est bien la destination choisie par ce dernier. « Je partis de Tadoussac le dernier du mois [le 30 juin] pour aller à Québec », écrit-il. Le 3 juillet, il met pied à terre aussitôt à la recherche d'un « lieu propre pour notre habitation, mais je n'en peux trouver de plus commode, ni mieux situé que la pointe de Québec, ainsi appelé des Sauvages ». Sans perdre un instant, tous sont au travail : les uns abattent les noyers, d'autres creusent la cave et des fossés, un autre quitte pour Tadoussac pour « aller quérir nos commodités ». En premier lieu, ils érigent « le magasin pour mettre nos vivres à couvert qui fut promptement fait par la diligence d'un chacun, et le soin que j'en eu ». Champlain ne perd pas une occasion de se mettre en valeur, même s'il le fait discrètement.

**L'ÉTABLISSEMENT DE QUÉBEC
EST PRIS AU SÉRIEUX PAR LES
BASQUES. TROP MÊME!**

Il est vrai par ailleurs que Champlain est exigeant autant pour lui-même que pour les autres. Est-ce la pression qu'il met sur ses hommes ou les récompenses qu'ont fait miroiter les Basques qui expliquent un grave complot « contre le service du roi »? L'affaire est importante; Champlain s'y attarde longuement dans son ouvrage de 1613. Les conspirateurs ont tenté de soudoyer le plus grand nombre, « même mon laquais », précise-t-il, fournissant ainsi un détail personnel intéressant. Un serrurier nommé Antoine Natel se confie au capitaine Têtu qui s'empresse d'en informer Champlain. Natel craint autant la fureur de ce dernier que la rage de ses complices qui ont, ni plus ni moins, planifié l'assassinat de Champlain.



■ Défaite des Iroquois au lac Champlain en 1609 d'après un dessin de Samuel de Champlain. (Samuel de Champlain, *Les voyages du sieur de Champlain Xaintongeais...* Paris, Chez Jean Berjon, 1613.)

Il est dix heures du soir : Champlain fait « lever un chacun ». « Voilà donc mes galants bien étonnés » devant un Champlain qui exige « la vérité de tout ce qui s'était passé ». Il a vite fait d'identifier « quatre coquins » parmi les six pour lesquels il avait fait préparer « six paires de menottes ». Rapidement, le chirurgien Bonnenerme et un autre appelé La Taille sont disculpés. Il faut juger les autres. Un tribunal improvisé condamne le serrurier Jean Duval à être « pendu et étranglé audit Québecq, et sa tête mise au bout d'une pique pour être plantée au lieu le plus éminent ». Les trois autres sont confiés à Dupont-Gravé qui les ramène en France « entre les mains du sieur de Mons, pour leur être fait plus ample justice ». Paradoxalement, ils échapperont peut-être ainsi à la mort. En effet, le premier hiver passé à Québec est désastreux : dix hommes meurent du scorbut et cinq de dysenterie. « Tout cela nous donna beaucoup de déplaisir, pour la peine que nous avons à panser les malades », rapporte un Champlain fort inquiet. En effet, faut-il conclure que ce pays est inhospitalier? Le chirurgien compte parmi les victimes ce qui n'empêche pas Champlain de pratiquer des autopsies pour essayer de comprendre la cause de ces décès. Rien de concluant n'en ressort. « Le pays est beau et plaisant » et fournit généreusement tout ce qu'on peut souhaiter pour maintenir une bonne santé, affirme-t-il. Après avoir considéré diverses hypothèses et comparé les difficultés rencontrées par d'autres expéditions à travers le monde, il en déduit que ce mal se trouve un peu partout. Ignorant ou ayant oublié l'annéda de Jacques Cartier, il signale que « les Flamands ont trouvé un remède fort singulier contre cette maladie, qui pourrait nous servir : mais nous n'en avons point la connaissance pour ne l'avoir recherché ». « Toutefois, conclut-il, je tiens pour assurer qu'ayant de bon pain et

viandes fraîches, qu'on n'y serait point sujet ». De toute façon, « depuis le mois d'avril jusqu'au 15 de décembre, l'air y est si sain et bon, qu'on ne sent en soi aucune mauvaise disposition ». Il faut par ailleurs être prudent pendant les mois de janvier, février et mars, souligne-t-il.

La démonstration se fait assez rapidement : même si les hivers au Canada sont rigoureux, ils ne sont pas plus dangereux qu'ailleurs. Si le peuplement se fait lentement, c'est le moins qu'on puisse dire, l'explication est autre.

EXPLORATEUR ET CARTOGRAPHE

Champlain a immédiatement saisi l'importance des Amérindiens; il apprend à les connaître et s'emploie à les faire connaître. Il établit avec les chefs des liens personnels. Ce sont Anadabijou, Messamouet, Miristou, Nibachis, Tessouat, Batiscan, Ochateguin. Il jette les bases d'alliances qui permettront aux Français de développer la traite des fourrures, de parcourir, d'explorer et de cartographier le continent.

À partir du moment où il prend contact avec l'Amérique, Champlain y consacre tout son temps. Son premier projet était de traverser ce continent qui barre la route de la Chine. Dès son premier voyage (vers 1599), il entrevoit l'aménagement, à la hauteur de l'isthme de Panama, d'un formidable raccourci de quinze cents lieues. Avec les années, ses idées se précisent. Dans ses deux mémoires de 1618, l'un destiné à la Chambre de commerce et l'autre au roi, il dresse un inventaire des richesses de la Nouvelle-France : pêches, pelleteries, bois, mines, culture et élevage, sans oublier les profits à tirer du « chemin raccourci pour aller à la Chine ». Bien sûr, il n'oublie pas l'établissement de la foi chrétienne « parmi un peuple infini d'âmes » réparties sur

Carte géographique de la Nouvelle-France en son vray méridien. Champlain, 1613. (Collection privée).



un immense territoire « arrosé des plus beaux fleuves du monde ». Toujours à l'intention du roi, il insiste sur les revenus que procurerait le trafic des « marchandises qui viendraient de la Chine et des Indes » et la douane perçue pour profiter d'un « raccourcissement de plus d'un an et demi de temps ». Enthousiaste, « s'il plaît à Dieu et au Roi », Québec « assise sur la rivière Saint-Laurent, en un détroit d'icelle rivière », « s'appellera Ludovica ».

Champlain a sans doute appris des rudiments de la cartographie; dès ses premiers essais, il révèle une maîtrise étonnante des divers calculs nécessaires, dont la justesse émerveille par leur précision. Le spécialiste Conrad E. Heidenreich en fait une éloquente démonstration dans *Cartographica* (Monograph n° 17/1976). S'il procède d'abord à partir de ses propres observations, Champlain a aussi l'intelligence de recourir aux Amérindiens qui lui servent de guides et aussi d'informateurs.

Dans d'autres cas, Champlain se fonde sur des renseignements recueillis auprès d'explorateurs européens, dont John Smith pour la Virginie. En ce qui concerne Terre-Neuve et le Labrador, ses sources restent mal connues; mais ce n'est pas le cas pour sa représentation du détroit d'Hudson et de la baie du même nom. Comment a-t-il pu être aussi précis sur sa carte de 1613? Après tout, il n'est jamais allé dans ces régions, même s'il le souhaitait tellement, d'autant qu'il conserve l'espoir d'y trouver un passage vers la

Chine. Si on peut contourner les Amériques par le sud, il n'y a pas de raison qu'une route semblable ne puisse se trouver au nord, se disait-il.

En attendant, il s'enfonce vers l'ouest, mais les Amérindiens sont récalcitrants. Ils négocient. Champlain doit d'abord les assister dans leur guerre contre les Iroquois. En 1609 et 1610, il participe courageusement à des raids. La première fois, tout se passe bien. L'ennemi se prépare à l'attaque : « Je couchai mon arquebuse en joue, écrit Champlain, & visai droit à un des trois chefs, & de ce coup il en tomba deux par terre, & un de leurs compagnons qui fut blessé, qui quelque temps après en mourut ». L'apparition d'un autre Français, embusqué à proximité, déclenche la panique.

QUI DIT VRAI? TESSOUAT OU VIGNAU?

Deux ans plus tard, le mauvais sort l'attend sur la route de Paris. Un accident l'oblige à quelques semaines de convalescence. Il en profite pour faire le point; il rédige ses mémoires et prépare une magnifique carte (1612) avec l'aide du graveur David Pelletier. Il termine son chef-d'œuvre quand on lui montre une carte gravée par Hessel Gerritsz qui présente le trajet suivi par Henry Hudson au nord du continent. La voilà donc cette fameuse « mer salée » dont les Amérindiens lui avaient parlé en 1603!

Champlain est piqué au vif. Sans perdre un instant, il retourne à sa table à dessin, reprend

les éléments de sa carte précédente et ajoute sans hésiter les informations contenues dans la *Tabula Nautica* de Gerritsz. C'est presque un calque. Le pourtour du continent est le même, les échancrures aussi, les îles de la baie sont au même endroit et ont la même forme rectangulaire. Mieux encore, Champlain inscrit « *mare magnum* » là où Gerritsz avait écrit « *Mare magnum ab M Hudsono primum inventum* ». Au fond de la baie, il note « *the bay wher hudson did winter* » copiant maladroitement « *the bay where Hudson did winter* ». Champlain en est là, quand le jeune Nicolas de Vignau, qu'il a laissé chez les Algonquins, arrive à Paris, racontant avoir atteint la mer du Nord où il a d'ailleurs aperçu un navire anglais naufragé.

Champlain est secoué. Ce récit est plausible et l'exploit de Hudson l'a excité. Pendant que l'éditeur prépare l'édition de ses voyages, il reprend la route de la Nouvelle-France. Vignau doit le conduire sans tarder à la mer du Nord. Les Algonquins ne l'entendent pas ainsi et traitent Vignau de menteur. « C'est en dormant » que tu es allé là-bas, lui lance Tessouat. « Tu as rêvé! » Le chef « indien » est si convaincant que Champlain en vient à traiter Vignau « de plus impudent menteur qui se soit ouï depuis longtemps ». De retour en France dès août 1613, après une traversée de dix-huit jours, Champlain complète son ébauche, ajoute une approximative rivière des Outaouais, rédige le récit d'un *Quatrième voyage* qui vient s'ajouter aux *Voyages* dont le montage, sinon l'impression, est déjà terminé. Ce sera son second ouvrage (1613).

S'il veut poursuivre ses explorations, Champlain est conscient qu'il devra céder aux demandes de ses alliés amérindiens et marcher contre les Iroquois. À l'automne 1615, tout va mal. Champlain est gravement blessé. Il doit hiverner en Huronie. Il se fait ethnographe. Ses observations constitueront la matière de son ouvrage de 1619.

PATRON RECHERCHÉ. UNE OCCUPATION À PLEIN TEMPS POUR CHAMPLAIN. D'AYMAR DE CHASTE À RICHELIEU

De 1608 à 1628, les détenteurs du monopole se sont succédé à un rythme inquiétant. Dès la fin de l'année 1608, le sieur de Mons doit faire son deuil du renouvellement de son monopole : il cherche alors à vendre son habitation de Québec, mais il n'abandonne pas pour autant son ami Champlain. En 1610, l'assassinat d'Henri IV prive Champlain de son vrai protecteur. Dans une tentative de recréer un nouveau réseau d'influences, on arrange son mariage avec Hélène Boullé dont le père est huissier à la cour. Parmi tout ce beau monde, y compris les associés des diverses compagnies qui se forment, les protestants dominent. Ils font l'erreur de négliger le peuplement et tentent plutôt de tirer leur épingle du jeu avec la traite. Armand Jean Du Plessis, duc de Richelieu,

qui a eu maille à partir avec eux à La Rochelle, s'en méfie et profite des statuts de la Compagnie des Cent-Associés qu'il met en place à partir de 1627 pour les exclure comme colons possibles. Ils peuvent commercer, mais non hiverner!

Avec l'arrivée de Richelieu et la création de la Compagnie des Cent-Associés, Champlain peut reprendre espoir. Au printemps 1629, un convoi conduit par Claude de Roquemont apporte du ravitaillement et près de 400 colons. Du jamais vu. Champlain joue de malchance. Un nouveau conflit a éclaté entre la France et l'Angleterre. Des corsaires à la solde de l'Angleterre veulent en profiter pour s'emparer de la traite sur le Saint-Laurent. Roquemont tombe dans les filets des frères David et Lewis Kirke. Même s'il avait un grand besoin du ravitaillement saisi, Champlain résiste. Il rendra finalement Québec en juillet 1629, plus de deux mois après la signature du traité de Suse (24 avril 1629).

Ramené en Angleterre par les Kirke, Champlain se précipite chez l'ambassadeur Pierre-Antoine de Châteauneuf et le convainc d'exiger la rétrocession de la Nouvelle-France. Charles 1^{er}, roi d'Angleterre, acquiesce, au grand désespoir des Kirke. Mais à quoi correspond le territoire en cause? Champlain l'expliquera en long et en large dans un nouvel ouvrage publié en 1632 dans lequel il reprend ses précédents (1603, 1613 et 1619) en les modifiant ici et là et en les complétant du récit des événements survenus depuis 1620, année au cours de laquelle il avait amené sa femme après avoir réussi à déjouer une tentative de l'exclure du commandement de Québec menée par Daniel Boyer, un farouche opposant à tout monopole de traite. Champlain complète son récit d'une immense *Carte de la Nouvelle France* datée de 1632.

ENFIN, LES PREMIERS PIONNIERS

Champlain est de retour à Québec en 1633. Il doit reconstruire l'habitation et les dépendances de même que ses installations de Cap-Tourmente. Il commande un établissement à Trois-Rivières et prépare celui de Montréal. Il a déjà à l'esprit la formation de trois « gouvernements ». À sa mort, le 25 décembre 1635, les bases de la colonie sont bien modestes mais tout de même en place; elles lui survivront. Il aura eu aussi l'extrême satisfaction de voir arriver du Perche, Robert Giffard et Nicolas Juchereau. Tous deux seront d'efficaces recruteurs de colons défricheurs dont Jean Guyon et Zacharie Cloutier qui comptent aujourd'hui des dizaines de milliers de descendants. Cette immigration percheronne contribuera largement à favoriser l'implantation de la langue française en Amérique. ☞

■ Denis Vaugeois est historien et éditeur aux éditions du Septentrion.